

DECRET N° 95-170 du 8 Juin 1995

portant nomination de Monsieur
JEKINNOU Pierre Mahugnon en
qualité de Directeur du Fonds
de Soutien à l'Action Sociale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-293 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales ;
- SUR proposition du Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 31 Mai 1995,

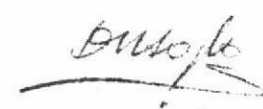
DECRETE :

Article 1er.- Monsieur JEKINNOU Pierre Mahugnon est nommé Directeur du Fonds de Soutien à l'Action Sociale.

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé, et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 8 Juin 1995

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO.-

.../...

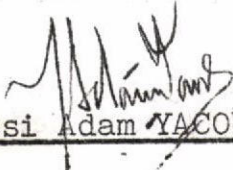
Le Ministre d'Etat à la Présidence de la
République, Chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale et de la Défense
Nationale,



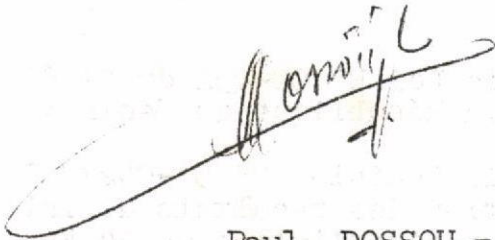
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi
et des Affaires Sociales,

Le Ministre des Finances,


Fassassi Adam YACOUBOU

Ministre Interiminaire


Paul DOSSOU.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MEPR-DN 4 MTEAS 4
MF 4 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DGTCP-DCF-DGID-DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTE-
RESSE 1 JO 1.-